

<https://lillebonne.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article383>



Année du sport de l'école à l'université (ASEU)

- Archives -



Date de mise en ligne : jeudi 8 octobre 2015

Copyright © Circonscription Éducation Nationale de Lillebonne - Tous droits réservés

Promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs européennes et sportives

Vous trouverez en PJ l'intégralité du courrier de la DASÉN

Conformément à la circulaire n°2015-071 du 13 avril 2015 Actions Educatives – Année du sport de l'école à l'université (ASEU), le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche souhaite promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs européennes et sportives.

L'ASEU vise à mettre en avant le sport comme vecteur de valeurs éducatives et citoyennes aussi bien à l'école, où il s'inscrit dans le cadre de l'éducation en mobilisant des connaissances et compétences disciplinaires et transversales, que hors de l'école, avec un large réseau associatif qui permet à chacun de découvrir et de pratiquer une multitude d'activités.

Cette opération nationale de promotion et de valorisation de la pratique sportive pour tous, à l'école dans le cadre de l'éducation physique et sportive et du sport scolaire, se déroule sur l'année scolaire 2015/2016. L'ensemble des écoles du département peuvent s'inscrire dans le cadre de l'ASEU en proposant des actions ou projets liés au sport et à sa dimension éducative.

Le label Année du sport de l'école à l'université est attribué par le ministère aux actions qui remplissent les conditions suivantes :

- 1) Se dérouler sur toute l'année ou sur une partie de l'année scolaire 2015-2016 ;
- 2) Reposer sur un partenariat entre d'une part une école, un établissement scolaire, un établissement d'enseignement supérieur et d'autre part, un acteur du mouvement sportif (fédérations, comités départementaux, associations sportives scolaires, universitaires ou civiles, ligues, clubs etc.) et/ou une association menant des actions en direction du public scolaire ou étudiant (associations complémentaires de l'école, associations étudiantes, fondations etc.) ;
- 3) Lier la pratique sportive à une ambition éducative, culturelle ou citoyenne.

Pour solliciter ce label, les porteurs de projet doivent inscrire leur action sur la page dédiée du site ministériel, <http://eduscol.education.fr/annee-du-sport>.

Cette labellisation permet aux porteurs de projet de bénéficier d'un kit de communication numérique déclinable sur tous types de projet. L'évènement labellisé sera référencé dans le calendrier officiel de l'ASEU et pourra faire l'objet d'une valorisation particulière sur les réseaux sociaux.

En outre, certains projets labellisés pourront bénéficier d'un soutien financier dans les conditions prévues par le cahier des charges téléchargeable à l'adresse <http://eduscol.education.fr/annee-du-sport>.

Des outils et des ressources pédagogiques ont également été conçus par Canopé pour accompagner les événements phares de l'année et permettre d'animer des ateliers au niveau local : <http://www.reseau-canope.fr/annee-du-sport/>.

Si vous souhaitez solliciter une labellisation, vous devez en informer votre Inspection de l'Education Nationale avec copie à l'adresse : cpdeps76@ac-rouen.fr

Des projets* pilotés au niveau de la DSDEN 76 et des Inspections de l'Education Nationale vont être inscrits sur le site dédié à cette opération. Les classes déjà retenues sur ces projets ne doivent pas faire l'objet d'une confirmation ou d'une nouvelle inscription sur le site ministériel.

Je vous rappelle que le recours à un intervenant extérieur, dans le cadre de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, doit s'inscrire dans le cadre réglementaire départemental défini par la note de service en date du 29 juin

2015 , disponible sur le site de la DSDEN 76.

Je vous remercie du concours que vous apporterez au développement de l'Année du sport de l'école à l'université, au service de la réussite de tous les élèves.

*** Liste des projets :**

- « Le Tennis s'adapte à tous »
- « Mon ami hockeyeur »
- « Mon ami basketteur »
- « Mon Euro 2016 »
- « La Journée du Judo à l'école »
- Le Championnat du Monde Scolaire de Handball (projet en cours de rédaction et qui fera l'objet d'une inscription auprès des classes du département)
- La Coupe du Monde de Rugby
- Le Perche Elite Tour
- « Cyclistes en Liberté » (projet en cours de rédaction et qui fera l'objet d'une inscription auprès des classes du département).